

RAPPORT de l'Assemblée Générale Ordinaire, le 13 mai 2023

1) Désignations

Président de séance : François Lo Jacomo
Secrétaire : René Jelenc

2) Décompte des présents et représentés

11 sociétaires sont physiquement présents.±
9 sociétaires ont envoyé leurs pouvoirs.
21 sociétaires sont présents par Zoom.

Soit au total 41 sociétaires présents ou représentés dont 8 membres du Conseil d'Administration.

*L'Assemblée se tient pendant une location du château à un de nos fidèles sociétaires,
Frédéric Lauriol, avec son aimable autorisation.*

3) Évolution du nombre des sociétaires

Au 31 décembre 2022, il y avait 251 sociétaires. Le 12 mai 2023, il y a 251 sociétaires. Le quorum nécessaire statutaire d'un sixième, soit 42, est atteint par les votes en ligne.

4) Rapport moral et d'activité

François lit et commente le rapport. La discussion porte notamment sur les points suivants :

Locations : sur les 37 locations, 6 ont eu lieu en jours ouvrés, mais la distinction n'est pas toujours simple car une location peut commencer mercredi et inclure le week-end suivant. Les tarifs varient avec la saison et ne sont pas proportionnels au nombre de nuits (2 200 € pour une nuit et 2 900 € pour deux nuits le week-end en basse saison, les tarifs en semaine sont moins élevés). Les locations du week-end ont rapporté 103 600 € et les locations en semaine 14 200 € + 700 € de locations de salle en journée. Une location pour deux jours ouvrés a rapporté plus de 1 000 € par jour.

Travaux : Il reste 140 000 € à payer pour les toitures (partie principale du château) à quoi s'ajouteront environ 10 000 € d'isolation.

Salariés et bénévoles : Flavie, puis Ron, ont été embauchés en 2022 sur des tâches commerciales, qui incluaient l'accueil des locataires. Depuis avril 2023, Christelle est embauchée à temps plein sur 7 mois, essentiellement pour la cuisine et le ménage, mais également l'accueil. Suite à des fautes graves, nous ne faisons plus appel à T. pour la cuisine. L'accueil et surtout les permanences devraient être à la charge des bénévoles, mais ceux-ci sont trop peu nombreux. Actuellement, nous avons un salarié à temps plein et deux (Véronique et Natacha) à temps partiel, CDD d'usage.

5) Rapport financier 2022

René présente le rapport financier. Quelques points sont expliqués :

Le **stock de livres** est en augmentation car il inclut les livres qui nous ont été donnés par Réinsertion et Espéranto.

Les locations et charges locatives, c'est le lavage des **draps** : les confier à la blanchisserie dispense de longues heures de travail.

Entretien et réparations : électricité campeurs, tête de hotte, abattage du cèdre, terrassement pour accès pompier à la réserve d'eau, aménagement du virage du chemin d'accès au château, vidange de la fosse septique et entretien de l'alarme.

Déplacements, missions: défraiement des intervenants dont beaucoup viennent de l'étranger, ces frais représentent environ 10% du produit des stages.

Les **charges de personnel** (cuisine et ménage) ont augmenté du fait de la reprise d'activités après la pandémie. La période du Covid étant passée, l'année a été particulièrement riche en locations. Les aides Covid n'existent plus, mais nous avons de plus en plus de locataires qui nous demandent des repas.

Nous n'avons plus de **subvention** Covid pour 2022, mais nous avons touché une subvention pour nos apprenties. Pour 2023, nous pourrions toucher une subvention de 4000 € pour contrat de professionnalisation, mais nous n'avons pas réussi à obtenir une formation pour Christelle le permettant.

La forte remontée des **taux d'intérêt** fait que les parts B rapportent actuellement 3,5 % d'intérêts. Au 31 décembre, les intérêts des parts B sont dus, mais beaucoup ne les demandent pas.

Les **comptes ex-apporteurs** sont les sommes non réclamées des parts sociales des sociétaires décédés : pendant dix ans elles sont comptabilisées comme dettes, puis elles sont réintégrées au compte de résultat sous forme de produits exceptionnels. 10 790 € ont été réintégrés en 2022, il en reste 6 864 € comme dettes.

Nous avons 360 k€ en banque, mais il reste à payer 150 k€ pour les toitures, et à compter de fin 2024, nous devons rembourser l'emprunt, à hauteur de 19 k€ par an les premières années.

6) Affectation du résultat 2022

François présente le vote d'approbation de l'affectation du résultat 2022 au fond de développement. L'assemblée peut en principe décider d'accorder des ristournes aux sociétaires ou d'augmenter le capital, mais nous ne l'avons jamais fait.

Bénéfice net après impôt :	65 255,73 €
Affectation à la réserve légale 15 % :	9 788,36 €
Paiement des intérêts sur les parts B :	2 731,77 €
Ristourne aux sociétaires :	néant
Augmentation de capital :	néant
Fonds de développement :	52 735,60 €

7) Budget 2023

Présentation du budget prévisionnel pour 2023. Nous n'avons pas de budget prévisionnel l'an passé du fait du Covid qui nous empêchait de prévoir les possibilités d'accueillir des locations et stages, mais cette période est terminée.

2022 a été une année exceptionnelle, mais nous prévoyons encore un bénéfice en 2023. Le chiffre d'affaires au

30 avril est de 40 mille euros dont 13 mille euros de bénéfice, moins que l'an passé (les locations sont un peu en baisse). Les produits exceptionnels seront eux aussi en baisse. Le remboursement de l'emprunt pour la toiture commencera au 31 décembre 2024.

8 et 9) Résultat des votes statutaires – Quitus au Conseil d'administration

Inscrits : 251 mais 7 échecs d'envois par balotilo (erreur, spam, boîte pleine)
Blancs ou nuls : 2 (1 vote sur papier anonyme et 1 vote sur papier doublon avec balotilo)
*Votants : 140 dont 125 votes par balotilo en français (4 d'entre eux comptés doubles : couples),
13 votes par balotilo en espéranto et 4 votes sur papier dont 2 nuls.*

Approuvez-vous le rapport moral 2022 ?	Oui : 123	Non : 2	Abstention : 15 approuvé
Approuvez-vous le rapport financier 2022 ? :	Oui : 122	Non : 0	Abstention : 18 approuvé
Approuvez-vous les comptes de 2022 ? :	Oui : 122	Non : 0	Abstention : 18 approuvé
Approuvez-vous l'affectation du résultat 2022 ? :	Oui : 123	Non : 0	Abstention : 17 approuvé
Acceptez-vous de donner quitus au Conseil d'Administration ? :	Oui : 125	Non : 1	Abstention : 14 approuvé

10) Politique commerciale

Suite à la conclusion de la partie formelle de l'Assemblée Générale, un long débat s'est engagé entre les 11 sociétaires physiquement présents et les 21 présents par zoom, comme annoncé dans la convocation, concernant la politique commerciale et l'avenir de Grésillon. Ce débat n'a donné lieu à aucune décision, mais un compte rendu du débat et des contributions écrites reçues à ce propos fera l'objet d'un document annexé au présent compte rendu ainsi qu'à la convocation à la prochaine Assemblée Générale. Ce sujet sera repris lors de la prochaine Assemblée Générale et pourra donner lieu à des décisions effectives.

secrétaire de séance : **René Jelenc**

président de séance : **François Lo Jacomo**

